



## SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN AOÛT 2018

À la fin août, 4335 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 112 de plus qu'à la fin juillet. Le taux de chômage a progressé à 2.5% (+0.1 point) en août.

Le nombre de chômeurs a légèrement augmenté sur l'ensemble du Canton par rapport au mois dernier. Il a faiblement reculé dans le Haut-Valais, alors qu'il a augmenté dans les deux autres régions.

Le nombre de chômeurs de 15-24 ans a progressé en août suite à l'arrivée sur le marché du travail de jeunes ayant achevé leur formation. Le nombre de chômeurs inscrits depuis moins de 6 mois a également augmenté.

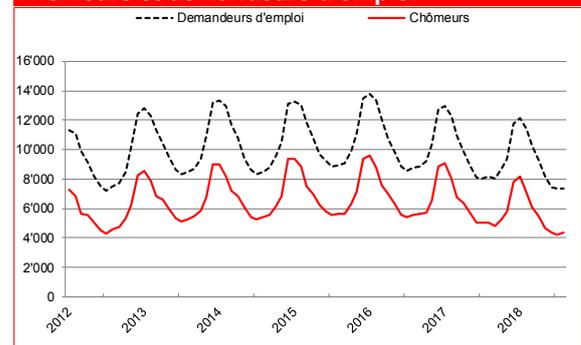
En variation annuelle, le nombre de chômeurs a reculé de 14%, ce qui confirme la bonne tenue de la conjoncture valaisanne.

7 septembre 2018

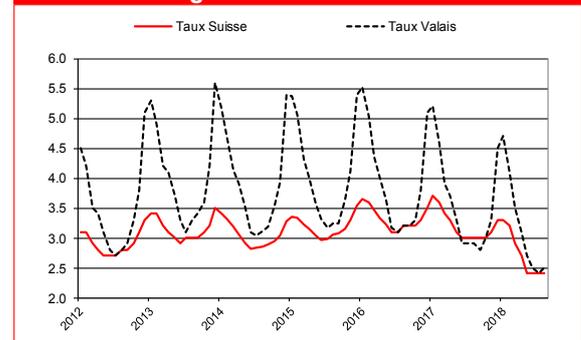
### Chômage août 2018

	Taux	Chômeurs	
Valais	2.5%	4335	↗
Haut-Valais	0.7%	297	→
Valais central	3.1%	2119	→
Bas-Valais	3%	1914	↗

### Chômeurs et demandeurs d'emploi



### Taux de chômage Suisse-Valais



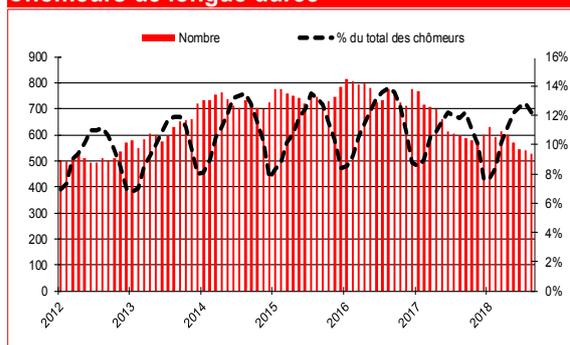
### Chômage par régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Août 2018	variation mensuelle	variation annuelle	Août 2018	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	2.4	0.0	-0.6	107'893	1'841	-27'685
Valais	2.5	0.1	-0.4	4335	112	-728
Haut-Valais	0.7	0.0	-0.2	297	-9	-93
Valais Central	3.1	0.0	-0.7	2119	33	-426
Bas-Valais	3.0	0.1	-0.3	1914	89	-214
RAV Oberwallis	0.7	0.0	-0.2	297	-8	-89
ORP Sierre	2.6	0.1	-0.8	597	8	-193
ORP Sion	3.5	0.1	-0.5	1526	23	-229
ORP Martigny	3.0	0.2	-0.2	972	64	-81
ORP Monthey-St.-Maurice	3.0	0.1	-0.5	943	27	-129

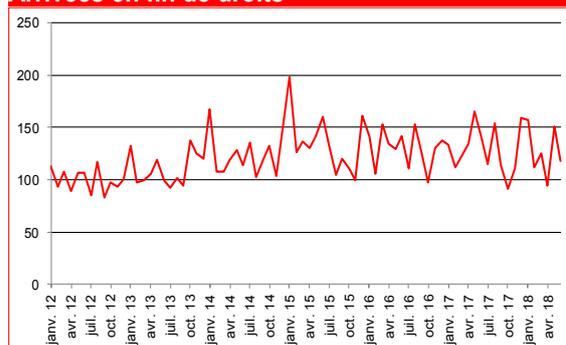
### Contact

Michaël Jacquier, collaborateur scientifique à l'Observatoire valaisan de l'emploi (OVE), entre 11h00 et 11h30.  
Tél. 027 606 73 38

## Chômeurs de longue durée



## Arrivées en fin de droits



## Profil des chômeurs

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Août 2018	variation mensuelle	variation annuelle		variation mensuelle	variation annuelle
<b>15-24 ans</b>	791	105	-34	3.5	0.5	-0.2
<b>25-49 ans</b>	2443	13	-474	2.4	0.0	-0.5
<b>50 ans et plus</b>	1101	-6	-220	2.1	0.0	-0.5
<b>Hommes</b>	2238	46	-420	2.4	0.1	-0.4
<b>Femmes</b>	2097	66	-308	2.6	0.0	-0.4
<b>Suisses</b>	2514	69	-303	1.9	0.0	-0.3
<b>Etrangers</b>	1821	43	-425	4.2	0.1	-0.9
<b>Au chômage depuis 1-6 mois</b>	2863	182	-405			
<b>Au chômage depuis 6-12 mois</b>	944	-59	-255			
<b>Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)</b>	528	-11	-68			

## Chômage par groupes de professions

	Août 2018					
	Effectifs	Part en %	Variation mensuelle		Variation annuelle	
			Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
<b>Professions saisonnières</b>						
Construction	374	9	-23	-5.8	-125	-25.1
Hôtellerie, restauration et nettoyage	857	20	25	3.0	-137	-13.8
Agriculture, économie forestière, élevage animaux	120	3	24	25.0	-28	-18.9
<b>Professions non saisonnières</b>						
Industrie	429	10	-1	-0.2	-151	-26.0
Professions commerciales et de la vente	537	12	15	2.9	-106	-16.5
Transports et activités techniques	360	8	39	12.1	-60	-14.3
Information et communication	149	3	11	8.0	-3	-2.0
Activités spécialisées, scientifiques et financières	249	6	-20	-7.4	-21	-7.8
Activités de service administratif et de soutien	632	15	41	6.9	-106	-14.4
Santé humaine et action sociale	411	9	19	4.8	-25	-5.7
Professions artistiques	52	1	2	4.0	15	40.5
Autres professions	165	4	-20	-10.8	19	13.0

**Taux de chômage :** Depuis le 1er janvier 2014, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2012-2014) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 174'064 personnes.

**Chômeurs :** Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

**Demandeurs d'emploi :** Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

**Chômeurs de longue durée :** Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

**Chômeurs en fin de droit :** chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.

Source : Chiffres fournis par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Le bulletin statistique complet est disponible sur <https://www.vs.ch/fr/web/sict/statistiques-et-publications>